



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 56 JANVIER 1991

ISSN 029117 CCP 77.44.41.P

PORTES OUVERTES à la MAIRIE DU XVI^e

Ce n'était pas la grande foule : une trop belle fin de semaine n'incitait pas les habitants de l'arrondissement à se rendre dans leur Mairie. Mais ces journées ont permis des rencontres intéressantes. Et notre "Cahier" a recueilli suggestions et doléances nombreuses.

- ENVIRONNEMENT MORAL : de très vives et nombreuses réflexions au sujet de la tolérance abusive face à la prostitution, sous toutes ses formes et dans beaucoup de quartiers (Place du Vénézuéla, Jardins du Trocadéro, entre Porte Maillot et Porte Dauphine, camionnettes stationnées en permanence le long du Stade J.P.Wimille, Jardins du Ranelagh à partir de 23 H....)

- PROPRETE DE NOS RUES : insuffisance de la répression vis à vis des propriétaires de chiens, ou vis à vis des "taggers".

enlèvement trop longtemps différé après utilisation des bennes mises à disposition des entreprises et parfois placées dans des lieux touristiques (Jardins du Trocadéro)

non respect des arrêtés municipaux faisant obligation de ne pas laisser, dans la journée les containers à ordures dans la rue (laisser-aller général : propriétaires, locataires, gardiens, syndics.)

- QUALITE DE VIE DANS L'ARRONDISSEMENT : pourquoi ne pas remettre bancs et chaises autour des Lacs des Bois de Boulogne ?

Malgré certaines promesses, la piste cyclo-touriste dans le Bois, bien conçue, est très mal entretenue et insuffisamment signalée.

Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de pendules dans nos rues, comme en Allemagne. Et pourquoi celles qui existent ne sont plus entretenues et si peu souvent à l'heure ?

Cinéma de quartier : il n'y en a plus dans le XVI°. C'est regrettable, surtout pour les moins jeunes qui versent quelques larmes sur la disparition du Mayfair. La Municipalité ne pourrait elle assumer un rôle de suppléance ? (sous-sol du Centre Mesnil ?)

URBANISME ET LOGEMENT : qu'en est-il ?

- suppression de l'Ambassade de Centre Afrique (entre Aérospatiale et Parc de Montmorency) : risque de nouveaux bureaux? disparition d'un espace vert ?

- de l'aménagement de la voie ferrée de l'ex-petit train Passy/Auteuil ? Notre gros dossier sur ce sujet nous a permis de rassurer quelques uns de nos interlocuteurs.

- de la transformation d'appartements en cabinets professionnels, ce qui entraîne une gêne grave pour les autres occupants (ex. rue Pergolèse..... et une multitude d'autres...)

- de la possible disparition de plusieurs maisons basses avec commerces en rez de chaussée entre la Chapelle espagnole et la rue de la Tour : elles donnent un cachet certain au quartier. Le promoteur qui vient d'acheter la boulangerie d'angle projetée d'y bâtir un grand immeuble. Encore des bureaux ?

- serait-il possible d'inclure dans la "zone protégée" (Hameau Beauséjour) deux maisons anciennes situées dans un jardin à l'arrière du 22 avenue Mozart ?

- quid de la politique des parkings dans le XVI° ? Dans beaucoup de rues les trottoirs sont envahis par les autos (et les camionnettes de livreurs .. ou d'administration. On nous a offert des photos éloquentes de la Rue Singer...)

Les préoccupations de nos visiteurs sont variées, précises.

Nous avons, depuis, rencontré Monsieur BOLOTTE, Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme. Et nous avons pu évoquer plusieurs de ces dossiers du domaine de ses responsabilités. Entretien sympathique.. et décontracté.

Et des réponses souvent rassurantes.

Au sujet de l'Ambassade de Centre Afrique : une demande de permis de construire a été déposée pour la réalisation exclusive de logements, ce qui devrait rassurer les riverains.

Petit train Passy Auteuil : L'enquête Publique pour la modification du P.O.S. : voie ferrée espace vert, a lieu du 3 décembre au 5 janvier 1991. XVI° Demain vous invite à réagir en prenant connaissance de cet important dossier.

Une très intéressante exposition se tient, en même temps que cette Enquête Publique, à la Mairie. Elle illustre avec clarté tous les éléments du projet.

Chapelle espagnole - Rue de la Tour : La Mairie du XVI° a déjà, dès à présent, marqué son opposition à la perspective de la construction d'un important ensemble immobilier. Elle souhaite conserver le caractère actuel de l'ilôt.

Hameau Beauséjour : La Mairie surveille ce dossier. Elle est désireuse de conserver - il figure sur la liste des Villas et Hameaux à protéger - le caractère actuel de l'ilôt et les deux hôtels particuliers.

.....

Mais un problème grave et insoluble reste le souci premier du Maire et de son Adjoint : comment "digérer" la circulation de plus en plus massive et le stationnement dans nos rues, en particuliers des cars qui s'y étalent sans restriction partout (avenue Kléber : 7 cars en double file devant un hôtel, invasion de la Place du Trocadéro, avalanche des autos des banlieusards...)

La création de nombreux parkings semble un palliatif assez peu concluant actuellement.

Autre problème insoluble évoqué par beaucoup de nos visiteurs : celui de la transformation des appartements en bureaux. Malgré une informatisation en cours, les moyens actuels des Services de la Ville ne permettent pas de débusquer à priori ces transformations le plus souvent clandestines (celles qui ne le sont pas sont strictement limitées dans les avis donnés par le Maire du XVI^e. Mais les Agents de contrôle de la Ville sont si peu nombreux....)

Cette rencontre avec M. BOLOTTE ne nous a certes pas tout à fait rassuré. Aurait-il été raisonnable de l'espérer ? Mais, nous avons eu la joie de voir nos inquiétudes partagées, nos dossiers "surveillés" avec intérêt par des Elus qui parcourent leur domaine depuis des années et en connaissent les charmes, les risques... sans illusion, mais avec un très réel souci de sauvegarder, de protéger.

ETUDES ECOLOGIQUES

La N.A.S.A. (National Aeronautics and Space Administration) - mais oui - vient de faire une importante découverte : certaines plantes d'appartement sont des armes précieuses contre la pollution.

Les plus efficaces : philodendrons, ficus, marguerites et chrysanthèmes. Feuilles, mais aussi racines sont voraces de benzène, dérivés de goudrons et autres "polluants d'intérieur"

Soyez donc écolo : offrez des plantes et des fleurs à Noël.

NOS AMIS NOUS COMMUNIQUENT :

"S.O.S. Urgences Mamans : Vous avez brusquement besoin de faire garder vos enfants, quelques heures, une journée... Une équipe efficace de bénévoles vous proposera une solution."

FAMILLE - MEDIA - VIDEO I6°

"La Vidéothèque du 69 rue Boissière est transférée à l'adresse suivante : A.F.C. St Honoré d'Eylau, 18 rue Mesnil 75.116.
Permanences : mardi de 10 à 12 heures, mercredi de 14 à 16 heures.

Une autre vidéothèque est créée : à Auteuil : Librairie du Centre Daniel Brottier, 40 rue La Fontaine - 75.016, mercredi 14 à 18 H.

Vous possédez un magnétoscope : nous vous permettrons le choix de spectacles de qualité pour tous (adhésion : 350 f. Année scolaire
Durée du prêt : une semaine. Echange des cassettes : gratuit)"

.....

LA PROMENADE MONTMORENCY suite

Si notre Lettre de septembre 88 risquait de susciter des larmes chez les nostalgiques du "Petit Train d'Auteuil", le dossier d'Enquête Publique pour l'aménagement de l'emprise ferroviaire désaffectée entre les Gares d'Auteuil et Henri Martin apporte aux riverains plusieurs motifs de contentement.

Les hypothèses de remplacement du vieux matériel ont été nombreuses : de la technicité de type Val aux baladeuses "Jardin d'acclimatation"... Elles sont définitivement abandonnées.

Comme il ne peut être exclu que l'emprise " dans un avenir lointain retrouve sa vocation première " la SNCF la conserve dans son patrimoine. Mais sa nouvelle destinée est celle d'une promenade plantée ouverte à tous.

La SNCF en assurera la réalisation avant de la remettre, pour 60 ans, à la Ville qui l'entretiendra.

Il s'agit essentiellement d'un cheminement piétonnier central " séparé de part et d'autre par des espaces végétalisés isolant des immeubles et des voies de circulation."

L'annonce d'un "parc ouvert" a provoqué quelques froncements de sourcils parmi les résidents qui craignaient l'arrivée d'une faune dangereuse pour leur tranquillité. Le programme des parcs de stationnement - essentiellement résidentiels - leur apporte un visible réconfort.

Ce sont les 400 places du Parc Ranelagh sur 3 niveaux, proches du Restaurant prévu Gare de Passy/La Muette, avec emprise sur les quais, le Parc Suchet offrant au Nord du Pont Raffet sur deux niveaux une capacité comparable, le Parc Raffet, au Sud du Pont, avec 150 places, en liaison avec le programme immobilier prévu sur les 1.600 m² de la Plate-Forme de l'ancienne gare,

Ce programme achèvera "la composition de l'espace autour de la Place de la Porte d'Auteuil dans ses composantes actuelles"

Il offre notamment : - au-dessus de la plateforme : 30.000m² pour 90 logements intermédiaires, des commerces à rez de dalle

- au-dessous de celle-ci : 8.000 m² H.O. espace pour "activités - livraisons - stationnement -"

Tous avaient craint une vaste opération de bureaux : crainte effacée. Et notre Conseil d'Arrondissement a donné un avis favorable au projet de la Ville.

Cinq années sont prévues pour l'achèvement de cet important projet.

Et les bénéfices apportés par l'ouverture d'Ermont-Invalides" semblent évidents.

On se souvient que ce projet avait été très brutalement attaqué par quelques participants à une réunion d'information de XVI^e Demain, il y a plusieurs années déjà. Le temps, des études

.....

pointues ont apaisé les esprits.

Mais nous vous le répétons : il est utile, il est de plus passionnant de consulter les documents proposés à l'Enquête Publique, en cours, à la Mairie du 16°, jusqu'au 5 janvier 1991.

PROTECTION HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Elle a pour parrain légal la Loi du 13.12.13 qui ouvrit la voie au classement et à l'inscription à l'Inventaire Supplémentaire.

En 1930, une législation similaire concernera les sites naturels ou bâtis et une zone de protection de 500 m. apparaît en 1943. La discipline imposée jadis à Versailles ou à la Terrasse de St Germain ne l'avait évidemment pas attendue.

Le champ d'intervention s'élargit à des sites de plus en plus vastes vallées alpestres et aussi à des constructions d'ages moins vénérables.

Le classement, cette année, de la piscine Molitor de 1929 en est la preuve et celui de maints témoignages de l'Expo de 1937, si féconde pour notre arrondissement.

On y trouvera, au gré de la promenade, des immeubles classés pour leur seul habillage de carreaux de céramiques comme OREVE, rue de la Pompe, le 25 bis rue Benjamin Franklin (1908) au mécontentement de l'architecte qui n'avait pas apprécié cet "enjolivement".

Le classement ou l'inscription peuvent s'étendre à des groupes d'immeubles signés par un pionnier de l'architecture : rue Mallet Stévens, ou à un constructeur répétitif comme Vêque, Avenue Fremiet.

On peut aussi inscrire une grille, une porte. L'immeuble de Perret, Rue Raynouard "première résidence tout électrique" de 1932 s'est imposé au classement. Mais un assortiment plus étrange se trouve à deux pas de notre Centre Associatif, rue Mesnil, avec la Caserne des Pompiers, le bistro "rétro" et un magasin de fleuriste.

Nos lecteurs le savent déjà : l'an passé a apporté une nouvelle récolte de distinctions à notre patrimoine immobilier. Tandis qu'à Paris, on protégeait enfin l'énorme édifice siège du Crédit Lyonnais, les Galeries du Muséum, les Brasseries Bofinger, Lipp et Mollard entraient dans l'Histoire de l'Art où Guimard est déjà installé avec une Synagogue du Marais et le Castel Béranger, rue La Fontaine.

Nous avons emprunté ces nouvelles à la Fédération des Locataires Indépendants dont le Journal mentionne encore, pour le XVI°, le restaurant Prunier Traktir.

En faisant le tour du XVI° - et en s'imaginant "au gouvernement" - on aimerait constituer un inventaire personnel des architectures admirables, avenantes ou étranges.

L'Administration n'a pas le monopôle de l'initiative comme l'a montré l'exemple de Molitor et de ses ardents défenseurs.

N'êtes vous pas tentés de faire maintenir, en l'état, cette maison basse, face à vos fenêtres qui ménage un prospect inattendu ?

Ou demander le classement de votre propriété - au risque, certes, de ne plus pouvoir y toucher qu'avec une permission ministérielle ?

Bien entendu, nos quartiers ont aussi ce qu'une anglaise qualifierait de "eyesore" mais nous entrons là dans la réglementation du Permis de Démolir..... et c'est une autre histoire !

.....

AU DESEPOIR DES PECHEURS.....

Une Lettre de XVI° DEMAIN, en 1988, vous disait la réapparition de nombreuses espèces de poissons : carpes, brochets, tanches gardons dans les eaux de la Seine. Et la joie des pêcheurs qui retrouvaient le spectacle bucolique des pêcheurs parisiens.

Las ! il a suffi d'un orage d'été pour anéantir ce merveilleux : la pluie a violemment nettoyé immeubles, rues, arbres de Paris. Le ruissellement a entraîné une intoxication brutale des eaux de la Seine : des milliers de poissons ont flotté plusieurs jours, au désespoir des pêcheurs..

La nature a certes des colères difficiles à contrôler..

Mais les conséquences sont-elles à ce point imprévisibles.. ?

Les médias, les services intéressés auraient un rôle utile en parlant plus, en parlant mieux de tels accidents quand ils révèlent la fragilité de notre environnement.

Nous sommes tous des pollueurs..

Mais, nous irions, tous, volontiers "à l'école" pour apprendre qu'une Ville est fragile, que la vie est fragile.. Des citoyens éclairés modifieraient sans nul doute des comportements dangereux s'ils en connaissaient mieux les conséquences..... et la prix..

NOS RUES SANS NOM ?

De plus en plus souvent, nos adhérents nous signalent des rues de l'arrondissement qui ont perdu toute identité. Plaques cachées, plaques disparues à cause de façades nouvelles, de ravalements, de travaux de construction.....

S'y promener devient un jeu de piste..

Les repérer, les signaler, les réinstaller serait utile : et financièrement justifiable.....

L'Année s'achève. A vous nous souhaitons une belle fête de Noël, une très heureuse nouvelle Année.

Et, nous nous permettons de vous rappeler que la cotisation 1991 restera fixée à 60 francs..

Merci de nous être fidèles..